

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 16 mai 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 014-5838/19/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Imago Production pour soutenir l'évènement "Creative Digital Week Marseille Provence" - Approbation d'une convention

MET 19/10728/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Filière Cinéma et Audiovisuel connaît un important dynamisme sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence. Avec 500 tournages annuels rien qu'à Marseille, ce territoire est le second lieu de tournage en France après Paris. Cette filière représente un potentiel important en termes de retombées économiques, touristiques et d'emploi, et constitue un élément d'attractivité qui doit désormais être structuré et promu à l'échelon métropolitain pour en maximiser les retombées.

Si les atouts de la Métropole sont nombreux pour développer cette filière, il demeure difficile de développer une filière sans un évènement professionnel structurant qui permettrait d'attirer des professionnels nationaux et étrangers, de fédérer l'écosystème local et de positionner définitivement le territoire comme un hub de créativité propice au croisement entre l'industrie audiovisuelle et le numérique.

L'agenda du développement économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence pose le cadre du renforcement et de la structuration de cette filière. La tenue de grands évènements sur le territoire est l'un des volets de la mise en lumière de cette filière.

Cet évènement global fera rayonner Marseille et la Provence dans le secteur de l'audiovisuel et du numérique : la Creative Digital Week Marseille Provence.

Cette semaine que l'association veut pérenne aura pour ambition de devenir un des rendez-vous les plus importants en France, et un évènement majeur pour l'économie sur le secteur des industries créatives et de l'Entertainment.

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 04 juin 2019

La Creative Digital Week Marseille Provence regrouperait un ensemble d'événements autour de la série digitale, du e-cinéma, du storytelling et des médias interactifs. Elle se tiendra chaque année sur une semaine au mois d'octobre à Marseille en parallèle du MIP COM, marché international des contenus TV qui a lieu à Cannes.

Il est proposé de participer financièrement à hauteur de 30 000 euros pour soutenir l'action de IMAGO Production.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- L'agenda de développement économique de la Métropole approuvé le 30 mars 2017 ;
- La délibération N°FAG 21-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour la Métropole de renforcer la filière cinéma-audiovisuelle
- L'intérêt pour la Métropole d'accueillir sur son territoire des grands événements économiques et professionnels
- Le caractère international de la Creative Digital Week Marseille Provence

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 30 000 euros à l'association IMAGO Production pour l'organisation de la Creative Digital Week Marseille Provence.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs ci-annexée conclue avec l'association IMAGO Production.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention ou tout document afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Sous-politique B330 – Nature 65748 – Fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique
et Innovation technologique

Gérard BRAMOULLÉ